



**Ordre Souverain Apostolique des Hospitaliers de Saint Jean**  
**Old Roman Catholic Church**  
**Apostolic Order of Saint John**

 **LETTRE N° 183**  **18 MARS 2017** 

**«Nous ne pouvons pas être heureux si nous nous attendons à vivre  
tout le temps au plus haut sommet d'intensité.  
Le bonheur n'est pas une question d'intensité,  
mais d'équilibre, d'ordre, de rythme, et d'harmonie.»**

*Thomas Merton. (moine cistercien américain. Mort en 1968.)*



**Si vous avez des questions à poser sur les enseignements que vous recevez, n'hésitez pas à nous les communiquer par courriel.**

**[prelature.apostolique.france@orange.fr](mailto:prelature.apostolique.france@orange.fr)**

**Nous vous répondrons personnellement si vous le souhaitez et au besoin nous ferons partager les réponses à tous.**

**Nous souhaitons établir un dialogue dont chacun pourra tirer les fruits. Vous pouvez interrompre nos envois sur simple demande par message.**



## Séminaire Saint Pierre-Saint Paul



Enseignement du Père Gérard Oasi.

### LES DOCTEURS DE L'ÉGLISE

**Actuellement au nombre de 35, les «Docteurs de l'Église» forment un cercle extrêmement restreint.**

Les cinq derniers sont les suivant:

1976 → 31ème- **Sainte Thérèse d'Avila**

1976 → 32ème- **Sainte Catherine de Sienne**

1997 → 33ème- **Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la Sainte Face**

2012 → 34ème- **Saint Jean d'Avila**

2012 → 35ème- **Sainte Hildegarde de Bingen**

Il s'agit de personnes reconnues en particulier pour leur « **doctrine éminente** », selon le principal critère retenu au Vatican. L'Église attribue officiellement ce titre à des théologiens auxquels elle reconnaît une autorité particulière de témoins de la doctrine, en raison de la sûreté de leur pensée, de la sainteté de leur vie et de l'importance de leur œuvre.

Appréciés pour leur science considérable, leur profonde érudition et leur œuvre théologique, **à la fois sages et savants**, ce sont, serait-on tenté de dire, des saints intellectuels, si ce terme n'était pas anachronique par rapport à la plupart des docteurs retenus. Même si la catégorie des «Docteurs de l'Église» comprend à ce jour seulement **35 noms, retenus sur plus de deux mille ans d'histoire**, ils sont issus d'une large diversité. On y croise des évêques, des patriarches, deux papes (Léon 1er et Grégoire le Grand), un diacre (Ephrem le Syrien) et beaucoup de religieux, des Orientaux et des Occidentaux, des philosophes comme des mystiques, des hommes et des femmes.

D'ailleurs, **parmi les cinq derniers saints faits docteurs de l'Église, quatre sont des femmes** : respectivement sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse d'Avila, proclamées en même temps en 1976, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont Jean-Paul II annonça le nouveau titre à la fin des Journées mondiales de la jeunesse à Paris en août 1997, et Sainte Hildegarde de Bingen en 2012, sur décision du pape Benoît XVI. «Docteur de la science de l'amour », la sainte de Lisieux est devenue non seulement la plus jeune docteur de l'Église mais aussi celle la plus rapprochée de notre époque, quand les autres docteurs remontent à l'Antiquité, au Moyen Âge, à la Contre-Réforme et à l'époque moderne.

L'Église catholique a conféré son titre de «docteur» à plusieurs Pères du désert aux débuts du christianisme; **mais il ne faut pas confondre les «Docteurs de l'Église» avec l'appellation «Pères de l'Église»**. Ces derniers ont la particularité d'avoir tous vécu pendant l'Antiquité, soit dans la période ancienne de l'Église. Leur reconnaissance comme «Pères de l'Église», issue de la tradition, s'est imposée d'elle-même, alors que celle de «Docteur de l'Église» exige une attribution explicite du titre. Si certains Docteurs de l'Église sont également Pères de l'Église, tous les Pères de l'Église ne sont pas docteurs.

La mystique, c'est-à-dire l'union amoureuse avec Dieu vécue comme un avant-goût du Ciel, a développé une autonomie par rapport à la théologie, érigée, elle, en science de la foi. Ceci n'empêche pas les docteurs de l'Église de compter aussi parmi eux de grands mystiques. Si saint Thomas d'Aquin reçut le titre de docteur, au sens universitaire du terme, de son vivant, nul besoin d'avoir soutenu une thèse de doctorat avec mention pour devenir docteur de l'Église catholique ! L'attribution du titre de docteur de l'Église obéit à trois critères, qu'explicita Benoît XIV, pape de 1740 à 1758. Il faut déjà **être un saint canonisé**. Deuxième critère de fond, **avoir une doctrine éminente**, c'est-à-dire à la fois orthodoxe, originale et au rayonnement vérifié par les traductions de l'œuvre et son influence dans le monde. Troisième critère, **être officiellement proclamé docteur par l'Église**. *GB+*



**Question: Est-il possible de faire le point en ce qui concerne le mariage des prêtres ?**

**Réponse du Père Gérard:** Vous lirez à la suite de cette réponse une déclaration du pape à un magazine allemand. Dès l'aube du christianisme, on constate une certaine réticence, notamment des Pères du désert, à s'écarter du célibat. Le vœu de chasteté s'impose comme une évidence à ces mystiques qui s'éloignent du monde. Plus tard, dans l'Eglise qui se développe dans le monde et en particulier en Europe, **les prêtres de l'Eglise romaine vont se marier pendant plus de mille ans. La décision de leur imposer le célibat ne date que de l'année 1123.**

Cette décision ne concerne en effet que l'Eglise de Rome relevant de l'autorité du pape et il ne s'agit pas d'un dogme, mais d'une règle qui a probablement deux objectifs à l'époque. Le premier était de **rendre les prêtres plus disponibles** à leurs fidèles et économiquement plus légers à gérer; la seconde raison étant qu'il s'agissait d'**éviter que les enfants de ces prêtres puissent d'une manière ou d'une autre hériter** des biens de l'Eglise. C'est ainsi que le célibat des prêtres romains est devenu la norme. Bien entendu **cela n'a rien changé dans les abbayes où les moines ont continué à faire vœu de chasteté et n'ont rien modifié de leurs règles de vie monastique.** La situation pourrait être ainsi figée dans sa simplicité, mais en fait elle est infiniment plus complexe.

Dans un premier temps il faut savoir que les diacres peuvent être mariés. Cela est valable encore aujourd'hui où de nombreux diacres permanents, ceux qui ne seront jamais ordonnés prêtres, peuvent être mariés et avoir des enfants. En fait, **un diacre ordonné en état de célibat ne peut plus se marier, mais un homme marié peut être ordonné diacre sous réserve que son épouse accepte ce choix.** Il en est de même, en ce qui concerne les diacres, dans toutes les Eglises anciennes d'Orient et d'Occident. Les Protestants ont des pasteurs qui peuvent se marier, mais cela ne pose pas le même problème car il n'y a pas d'ordination dans la «religion réformée».

Le problème des prêtres est plus complexe. Il faut savoir que **dans la plupart des Eglises d'Orient, y compris les Eglises catholique reconnues par Rome, les prêtres peuvent être mariés.**

La règle étant la même que pour les diacres: **un prêtre ne peut pas se marier, mais un homme marié peut devenir prêtre**. En revanche dans ces Eglises, les évêques qui sont recrutés dans le réservoir des monastères, sont des moines et restent soumis à la règle du célibat.

Cela signifie que l'Eglise catholique romaine, qui intègre de nombreuses Eglises d'Orient dirigées par des patriarches, accepte l'ordination à la prêtrise des hommes mariés. Par exemple, **les Maronites du Liban qui sont sous l'autorité du patriarche de Beyrouth, lequel reconnaît l'autorité du pape et participe même à son élection, peuvent avoir des prêtres mariés**. C'est le cas pour la moitié d'entre-eux, car cela est laissé à la liberté de chacun. Dans les années 1990, **le Vatican a ouvert ses portes à de nombreux prêtres anglicans venant du Royaume-Uni et des Usa. Ces prêtres étaient mariés et ont été intégrés sans problème**. Il ne faut pas ignorer la position de **l'Eglise Anglicane qui accepte depuis 2015 l'ordination des femmes à la prêtrise et à l'épiscopat**. La consécration de femmes évêques a provoqué de grands remous dans cette Eglise d'Angleterre.

Je pense que si l'on calcule aujourd'hui le nombre de prêtres de toutes les Eglises relevant du Vatican, il est probable que le nombre de prêtres mariés représente un très fort pourcentage. Si l'on considère en plus les Eglises d'Orient comme l'Orthodoxie ou les Arméniens, alors les prêtres mariés deviennent nettement majoritaires. **Cela bouscule un peu les idées reçues sur le sujet**. En fait si aujourd'hui le Vatican freine encore et se tient à la règle du célibat des prêtres, la raison principale est évidemment économique. La règle depuis des siècles est que **la communauté doit en principe soutenir matériellement son prêtre**. Comment cela serait-il possible dans l'état de déshérence actuel de nos églises? Je dis souvent à des gens qui m'interrogent à ce sujet que si les prêtres ne peuvent pas se marier c'est peut-être parce que ces gens sont allés à l'église la dernière fois il y a quelques années pour marier un neveu ou enterrer une cousine. Ce n'est pas cela qui fait vivre l'église.

Je ne suis pas personnellement favorable au mariage des prêtres, mais j'admet très volontiers et sans réserve que cela puisse être **laissé au choix de chacun et relève de sa liberté**. Tous les hommes ne sont pas disposés à la solitude et peuvent en même temps avoir des aspirations spirituelles et l'envie de servir Dieu. De plus, dans les Eglises où les prêtres sont mariés, il faut constater **l'implication très forte de l'épouse dans le sacerdoce de son mari**. Cela est également très visible chez les protestants. Dans l'Ordre de saint Jean qui relève de l'Eglise Vieille Catholique Romaine, rien ne s'oppose en principe, comme dans les Eglises d'Orient, à ce qu'un homme marié puisse être ordonné prêtre. Cette mesure est laissée au libre choix de chacun et il se trouve que très peu de nos prêtres sont mariés. Actuellement une réflexion est menée au Vatican sur ce sujet, mais en y réfléchissant bien cela n'est pas vraiment un problème dans la mesure où il est toujours possible si l'on veut se marier, de se diriger vers une Eglise d'Orient ou encore de quitter la condition ecclésiastique. La liberté de chacun restant la règle. GB+

**EXTRAIT DE PRESSE /** Dans une interview accordée à l'hebdomadaire allemand «*Die Zeit*», le pape François confirme pour la première fois officiellement que l'Église catholique pourrait bientôt ordonner au sacerdoce des «viri probati», des hommes d'âges mûrs qui ont fait leur preuve pour remédier au manque de prêtres dans des régions reculées. Le pape François confirme pour la première fois publiquement qu'il n'est pas opposé à la perspective d'ordonner au sacerdoce des hommes mariés dans l'Église catholique latine. Mais il réserverait cette possibilité aux seuls «viri probati» des hommes d'âge mûr qui ont fait leur preuve sur le plan chrétien. François estime en effet que «permettre de choisir le célibat» ou non, à de jeunes séminaristes «n'est pas la solution» au «sérieux problème des vocations».

**C'est la première fois que le Pape est aussi clair sur ce sujet.** Il répond à une interview accordée à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, daté du 9 mars 2017. «Nous devons réfléchir, dit-il, pour savoir si les viri probati sont une possibilité. Ensuite, nous devons aussi déterminer quel rôle ils peuvent jouer, notamment dans les communautés éloignées».

François estime même qu'il est de la responsabilité de l'Église de «discerner quand le Saint-Esprit appelle à quelque chose» à propos de l'ordination des «viri probati». On savait que le Pape avait autorisé la conférence des évêques brésiliens à lancer une commission d'étude sur l'ordination de «viri probati» pour permettre à des hommes mariés d'officier dans des contrées reculées où ne viennent que très rarement des prêtres. Mais cela n'avait jamais été confirmé officiellement. L'Église pourrait évoluer sur le célibat sacerdotal

Le 3 janvier 2017, le théologien de la libération Leonardo Boff, ancien prêtre, aujourd'hui marié, avait assuré après l'avoir rencontré que «le pape François était prêt à autoriser pour une phase expérimentale, préliminaire, limitée au Brésil, le retour au sacerdoce d'anciens prêtres qui l'ont quitté parce qu'ils se sont mariés». La confirmation, en tout cas par le Pape lui-même, que le dossier de l'ordination de «viri probati» est à l'étude s'inscrit dans le contexte de la préparation d'un synode sur les jeunes et les vocations, programmé pour octobre 2018.

L'enquête préliminaire lancée le 13 janvier dernier ne comporte pas de questions sur ce thème mais beaucoup pensent que les résultats de cette consultation mondiale - qui vont revenir à Rome d'ici l'été - vont demander à l'Église d'évoluer sur le célibat sacerdotal. Ce sujet pourrait donc se trouver au cœur de ce synode sur les vocations.

**L'Église catholique autorise depuis toujours les prêtres mariés dans les Églises de rite oriental, au Proche-Orient notamment.** Elle a imposé le célibat - qu'elle a toujours recommandé - dans l'Église latine, au XIe siècle, au titre de la discipline ecclésiastique et non pour des raisons théologiques. Théologiquement, rien n'empêche en effet un prêtre marié de célébrer valablement les sacrements. Si l'Église le décidait, elle pourrait donc facilement lever cette pratique.

Mais des religions qui autorisent le mariage de leurs rabbins, prêtres, pasteurs, imams rencontrent les mêmes problèmes de recrutement notamment parce que ces fonctions ne sont pas valorisées socialement.

# GLOSSAIRE RELIGIEUX

## 17 ème et dernière partie

**Beaucoup de lecteurs nous ont demandé de préciser la signification de certains mots du vocabulaire religieux.**

**Nous proposons ici un glossaire contenant les mots les plus usités.**

Les mots du vocabulaire chrétien sont suivis d'un C majuscule entre parenthèses, ceux du vocabulaire juif d'un J majuscule entre parenthèses et ceux du vocabulaire musulman d'un M majuscule entre parenthèses.

### ***Couvent (C)***

Du latin *conventus*, mot désignant une assemblée, une communauté et, à ce titre, il est d'un emploi constant au Moyen-Age pour les hommes comme pour les femmes. Avec la création des ordres mendiants, le couvent désigne une maison religieuse ; il se distingue du monastère en ce sens que les membres de la communauté ne sont pas des *moines*, mais des religieux (pouvant ainsi sortir du couvent, à la différence des *moines* qui se doivent de vivre à l'écart du monde).

### ***Encyclique (C)***

Du grec *egkuklios*, circulaire. Lettre envoyée par le pape à tous les *évêques* (ou parfois à ceux d'une seule nation), généralement pour rappeler la doctrine de l'*Eglise* à propos d'un problème d'actualité.

### ***Épîtres (C)***

Lettres écrites par les Apôtres aux premières communautés chrétiennes et insérées dans le Nouveau Testament.

### ***Eschatologie (C)***

Du grec *eschatos*, dernier, et *logos*, discours. Ensemble de doctrines et de croyances portant sur le destin final de l'homme (*eschatologie* individuelle) et de l'univers (*eschatologie* universelle).

### ***Eucharistie (C)***

Du grec *eukharistia* signifiant « action de grâce ». L'*eucharistie* est le sacrement essentiel du christianisme, car il incarne réellement et substantiellement le corps, le sang et la divinité de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin. C'est le mystère pascal qui y est célébré, commémorant et perpétuant ainsi le sacrifice du Christ.

### ***Evangélaire (C)***

Livre contenant les passages des *Evangelies* lus ou chantés à la *messe* pour chaque jour de l'année liturgique.

### ***Evangile (C)***

Littéralement : « bonne nouvelle ». Désigne chacun des livres de la *Bible* où la vie et la doctrine du Christ ont été consignées. Les *Pères de l'Eglise* ont dû opérer un tri entre les écrits apocryphes et les écrits canoniques. Les premiers sont le fruit d'assemblées de fidèles désireuses de porter la Bonne Nouvelle en l'auréolant de merveilleux et de symbolique, sans que la transmission des textes soit fiables ; les seconds sont conformes à l'enseignement apostolique.

### ***Evangelies apocryphes (C (cath))***

Il s'agit essentiellement de textes ajoutés au Nouveau Testament à partir du II<sup>e</sup> siècle, par l'invention pieuse et qui se fonde sur des traditions d'authenticité extrêmement variables (J. Favier).

### ***Evêque (C)***

Du latin *episcopum*, emprunté au grec *episkopos*, gardien, surveillant. Dignitaire de l'ordre le plus élevé de la prêtrise, qui dans l'Eglise catholique est chargé de la conduite d'un diocèse.

prêtre qui a reçu la plénitude du sacerdoce et qui ordinairement, administre un diocèse.

Titre religieux, dirige un évêché, équivalent des apôtres.

### ***Evêque administrateur (C (cath))***

Terme employé aux 14, 15 et 16<sup>ème</sup> siècle. Dans le "Dictionnaire du droit canonique" sous la rubrique "Evêques" il est dit que les évêques avaient, surtout à l'époque du Grand Schisme, un cumul de charge de diocèses. Ainsi ils nommaient un co-adjuteur (ou assistant) qui était chargé de demeurer dans le diocèses et rendre des comptes à l'évêque dument nommé par le pape. En fait, il y avait deux catégories d'évêques: ceux qui étaient destinés à être co-adjuteur et les autres qui étaient en poste de façon plutôt permanente et qui ne déléguaient pas leurs pouvoir. Excommunication (C)

Du latin *excommunicatio*. Peine ecclésiastique par laquelle quelqu'un est retranché de la communion de l'Eglise catholique.

### ***Exégèse***

Interprétation philologique, historique ou doctrinale d'un texte dont le sens, la portée, sont sujets à discussion,

### ***Exemplum***

Récit ayant pour sujet une rédemption particulière. Il prend donc une valeur d'exemple dans une optique chrétienne.

### ***Exorciste***

Titre religieux, ordre mineur

### ***Faidit/Faydit (cathare)***

Itinérant ; proscrit pendant les persécutions contre les Cathares

Chevalier occitan de foi hérétique dépossédé de ses biens

### ***Fatiha (M)***

Terme arabe signifiant littéralement « l'ouvrante ». Il désigne la première *sourate* du *Coran*. On la nomme « Mère du Livre » ou «Fondement du Livre». Elle comporte sept versets et constitue une prière introductive essentielle dans la liturgie.



## **TROPAIRE**

**Pourquoi être un esclave quand chacun est un maître ?**

**Etre maître de soi: la plus grande conquête.**

**Pourquoi laisser la peur s'emparer de nos vies ?**

**Pourquoi laisser la peur décider du chemin ?**

**Pourquoi laisser la haine égarer notre esprit,  
Et condamner notre âme à s'ouvrir aux ténèbres ?  
Comment faire pour aimer si on ne peut pas être ?  
Comment être soi-même si on ne se connaît pas ?**

**Mais comment se connaître si on croit tout savoir ?  
Comment peut-on savoir que l'on ne connaît rien ?  
Comment être un repère si l'on demeure fragile ?  
Comment ne pas subir et affirmer sa foi ?**

**Nul ne peut accéder s'il n'est pas préparé,  
Au Royaume que le Christ nous a promis un jour.  
C'est dans notre pensée que naît l'obscurité,  
Et dans notre pensée que se crée notre Amour !**

## **Prier le Père avec François d'Assise**

*“Ne rabâchez pas nous dit Jésus, car votre Père sait de quoi vous avez besoin”, alors, laissons François d'Assise chanter pour nous et avec nous le Notre Père.*

*“O très saint, notre Père, notre Créateur, notre Rédempteur, notre Consolateur et Sauveur.  
Qui es aux cieux, dans les anges et les saints, les illuminant, car Toi, Seigneur, Tu es lumière. Tu es souverain  
Bien, de qui vient tout bien...”*

*Que soit sanctifié ton Nom : que devienne claire en nous la connaissance de Toi...*

*Qu'advienne ton Règne : que tu règues en nous par grâce...*

*Que soit faite ta Volonté, comme au ciel, aussi sur la terre : que nous t'aimions de tout notre cœur et que nous aimions nos proches comme nous-mêmes...*

*Notre pain de chaque jour donne-le nous aujourd'hui : ton Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ...*

*Et remets-nous nos dettes : par ta miséricorde ineffable, par la vertu de la Passion de ton Fils bien-aimé et par les mérites et l'intercession de la très bienheureuse Marie Vierge et de tous tes élus...*

*Comme nous aussi remettons à nos débiteurs : et ce que nous ne remettons pas pleinement,*

*Toi, Seigneur, fais que nous le remettions pleinement,*

*Que nous aimions vraiment nos ennemis à cause de Toi et que, pour eux, nous intercédions sincèrement auprès de Toi, ne rendant à personne le mal pour le mal, mais qu'en Toi, nous tâchions de faire du bien à tous...*

*Et ne nous induis pas en tentation...Mais délivre-nous du mal passé, présent et futur. Amen...*